

Fibre optique/Réunion du Comité de pilotage du projet Cab-Gabon

La réduction de la fracture numérique en ligne de mire

Willy NDONG
Libreville/Gabon

QUATRE mois après la signature du contrat de lancement des études de faisabilité du projet Cab-Gabon, qui consiste en la construction d'une dorsale fibre optique en Afrique centrale, l'Agence nationale des infrastructures numériques (Aninf), la Banque africaine de développement (BAD) et le cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers (PWC), ont tenu dernièrement le



premier comité de pilotage dudit projet, financé par la BAD (voir article ci-dessous). Au cours de cette rencontre, les membres de ce Copil ont examiné l'état d'avancement des études de faisabilité des projets retenus et pris des décisions sur les points d'attention identifiés. A savoir la dorsale fibre optique, le datacenter national et les plate-formes centre

Une vue des experts, lors de la rencontre de Libreville consacrée au projet Cab-Gabon.

d'alerte et de réaction aux attaques Informatiques (CSIRT) - Centre d'opérations de sécurité (SOC) et Infrastructure à clé publique (PKI). La mise en œuvre effective dudit projet permettra, entre autres, de communiquer sans interférences réseau, de réduire la facture numérique et de baisser les coûts de communication, tout en fournissant de bonnes conditions en qualité, les applications, services et contenus numériques aux entreprises et aux citoyens.

Petit angle

L'appui financier de la BAD

W.N.
Libreville/Gabon

LA mise en œuvre du projet CAB-Gabon a nécessité une assistance financière de la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 454,3 millions de francs. D'une durée de six mois, l'élaboration de ces études de faisabilité intégrera la mise en place de la fibre optique sur 14 axes du pé-



La Bad a financé les études de faisabilité du projet Cab-Gabon pour ...



... relier la sous-région via la fibre optique.

rimètre national désignés prioritaires, établis sur 2 000 kilomètres. Lesdits axes incorporent les interconnexions du Gabon avec le Congo Brazzaville, le Cameroun et la Guinée Équatoriale. Conformément au Plan de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), qui recommande fortement que chaque pays africain puisse disposer d'au moins deux liaisons terrestres à fibre optique avec ses voisins immédiats.

Industrie automobile

Jaguar Land Rover, il va fabriquer des véhicules électriques



Le modèle électrique de la Jaguar XJ sera fabriqué dans le centre de l'Angleterre.

AFP
Londres/Royaume-Uni

LE fabricant de voitures de luxe britannique Jaguar Land Rover a annoncé, hier, qu'il allait fabriquer des véhicules électriques au Royaume-Uni. Une bonne nouvelle pour l'industrie automobile du pays, en proie aux incertitudes concernant le Brexit. L'usine de Castle Bromwich (centre de l'Angleterre) sera reconvertie pour accueillir la fabrication des nouveaux modèles, en commençant par

la nouvelle Jaguar XJ électrique, a expliqué JLR dans un communiqué. C'est sur ce site qu'étaient assemblés jusqu'à présent les modèles essence et diesel de la Jaguar XJ, qui ne seront plus produits désormais. "Le futur de la mobilité est électrique et nous sommes engagés (...) à fabriquer notre prochaine génération de véhicules zéro-émissions au Royaume-Uni", a déclaré Ralf Speth, directeur général de Jaguar Land Rover (JLR). Propriété de l'Indien Tata Motors, le constructeur britannique a aussi an-

noncé que son nouveau centre d'assemblage de batteries, près de Birmingham, serait opérationnel à partir de 2020. Jaguar Land Rover est très présent autour de Birmingham, deuxième plus grande ville d'Angleterre au cœur de la région historique de l'industrie automobile britannique. Créée à l'origine pour fabriquer les célèbres chasseurs Spitfire et bombardiers Lancaster, l'usine de Castle Bromwich reconvertie dans l'automobile emploie aujourd'hui 2 500 personnes.

DIRECTION GENERALE

Visa C.J.

COMMUNIQUE

(Portant paiement des Allocations Familiales du 2T2019)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de porter à l'attention de ses assurés qu'elle procédera, à compter de ce 10 Juillet, au paiement des Allocations Familiales du deuxième trimestre 2019, dans ses différents centres de paiement habituels.

A cet effet, la CNSS invite les personnes concernées par ce paiement à se présenter à ses guichets, munies des pièces suivantes :

Pour le retrait des bordereaux :

- ➔ Procuration dûment signé par l'employeur ;
- ➔ Copie de la pièce d'identité de l'agent mandaté.

Pour le retrait des paiements espèces ou chèques :

- ➔ Copie de la pièce d'identité ;
- ➔ Copie la carte d'assuré.

Notre ambition, mieux vous servir.

Fait à Libreville, le 04 JUIL, 2019

Le Directeur Général
Dr. Nicole ASSELE

Ministère de l'Économie et du Développement
Caisse Nationale de Sécurité Sociale